LA REVUE DES AVÉENS

KELAOUENN SANTTEVEIZ

OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE
2021
164

saint-ave.bzh

DOSSIER

MOBILITÉ : LES NOUVEAUTÉS À SAINT-AVÉ

SAINT-AVÉ
SANT-TEVE

P6 VOIRIE : DEUXIÈME PHASE DE TRAVAUX DE LA RUE JACQUES BREL
P14-15 LA RENTRÉE SCOLAIRE
P18-19 MARINE ET LA CHOCOLATERIE

SOMMAIRE

© Michel Jannoneau

INSTANT'AVÉ 4

ACTUALITÉS

La rue Jacques Brel en travaux 6

La fête du terroir 7

Dossier 8

MOBILITÉ : LES NOUVEAUTÉS À SAINT-AVÉ

La vitesse à 30 km/h se généralise dans les villages 10

Déplacements : les nouveautés de la rentrée 12

Trois questions à Thierry Eveno et Yannick Scanff 13

LA VILLE À VOTRE SERVICE

La rentrée scolaire 14

L'école municipale de musique 15

La nouvelle saison culturelle du Dôme 16

ILS FONT LA VILLE

Marine et la chocolaterie 18

Pierre-Louis, porte-drapeau 20

EXPRESSION 21

Saint-Avé, solidaire et durable

L'Avenir avec nous

SORTIR À SAINT-AVÉ 22

La sélection des évènements à venir

CETTE REVUE EST LA VÔTRE
Si vous souhaitez soumettre une idée de sujet pour la revue de janvier-février-mars 2022, veuillez adresser vos éléments (texte et photo) avant le 31 octobre 2021 au service communication.
Signaler un problème de réception de la revue : 02 97 60 70 10 – communication@saint-ave.fr

SAINT-AVÉ SANT-TEVE

Directeur de publication : Anne Gallo / Responsable de la rédaction : Yannick Scanff / Comité de rédaction : Sébastien Le Brun, Nicole Thermet, Morgane Le Roux, Didier Maurice, Yannick Cadiou, Laurent Le Maux, Elisabeth Tusseau. / Rédaction : Christelle Lanoë, Manon Laudren, Mélodie Jégouzo / Charte graphique, conception : Vincent Hélye / Réalisation : Acis&Galaté / Impression : Imprimerie Imprigraph - Tirage : 6 200 exemplaires sur du papier PEFC provenant de forêts gérées durablement / Dépôt légal : 1891 - 2e trimestre 2021 / Distribution : DistriPub.

facebook.com/ville-de saint-ave facebook

ÉDITORIAL

© A. Hellégouarch - Préfecture du Morbihan

UNE RENTRÉE ANIMÉE !

Après une période estivale qui, je l'espère, vous aura permis de vous reposer et de profiter de vos proches, cette rentrée nous promet une saison animée. Chacun d'entre vous pourra y trouver des opportunités pour faire du sport, se divertir, se cultiver ou s'impliquer dans des projets pour la ville.
Le Dôme vous accueillera ainsi autour d'un programme éclectique composé de spectacles de qualité.
Le forum des associations a également démontré la diversité, la vitalité et la richesse de nos associations sportives et culturelles.
Le budget participatif et le conseil municipal des jeunes se mettent progressivement en place, n'hésitez pas à vous y engager !
Plus de 1 000 élèves sont accueillis dans nos écoles et la rentrée s'est déroulée une nouvelle fois encadrée par les contraintes imposées par la situation sanitaire.
Cette période et ces évènements confirment, s'il en était besoin, le dynamisme de Saint-Avé, votre dynamisme !

Bonne année scolaire et belle saison à tous !

UN DISTRO LAN A VIRVILH !

Ar-lerc'h un hañvad, m'ho poa gellet emichañs diskuizh ha kemer tro ag ho tud-nes, ec'h eus feson vat get an distro-mañ evit hol lakaat da dremen ur c'houlzad lan a virvilh. Pep hini ac'hanoc'h a c'hello kavout tro d'ober sport, d'em ziduiñ, da zeskiñ pe da gemer perzh e raktresoù evit kêr.
Ar Volz ho tegemero evel-se en-dro d'ur programm abadennoù a-feson hag a bep sort.
Get forom ar c'hevredigezhioù zo bet lakaet àr-wel pegen liessort, buhezek ha pinvidik emañ hor c'hevredigezhioù sport ha sevenadurel.
Emaomp tamm-ha-ramm é lakaat ar budjed-perzhiiñ ha kuzul-kêr ar re yaouank àr-sav, em ouestlit dezhe eta !
En tu arall da 1000 skoliad zo degemeret en hor skolioù hag ur wezh oc'hpenn eo tremenet an distro get ar rediennoù lakaet abalamour d'an enkadenn yec'hedel.
Ar mare-mañ hag an darvoudoù-se a ziskouez, ma vehe ezhomm, begon Sant-Teve, ho pegon !

Blezad-skol mat deoc'h ha koulzad kaer da razh an dud !

Anne Gallo
Maire de Saint-Avé
Maerez Sant-Teve

Le conseil municipal se réunira les jeudi 7 octobre, jeudi 18 novembre et mercredi 15 décembre 2021 à 20 h. La séance est publique. Au regard du contexte sanitaire, elle pourrait être retransmise en direct sur Facebook : @Ville de Saint-Avé. Retrouvez toutes les délibérations du conseil municipal sur : saint-ave.bzh

© Alexis Tsvétoukhine

Le mail au rythme d'un jeudi de l'été

Le 16 juillet dernier, le concert d'Eighty a rassemblé plusieurs centaines de personnes sur le mail. Pique-nique et pas de danse ont rythmé la soirée. Compte-tenu de la mise en place du pass sanitaire, les spectacles, à partir de mi-juillet, se sont tenus derrière le Dôme, avec une fréquentation moyenne de 200 spectateurs.

© Alexis Tsvétoukhine

Les bénévoles honorés

À l'occasion du forum des associations, qui rassemblait 68 associations culturelles et sportives, plusieurs bénévoles ont été récompensés pour leur engagement. Il s'agit de Monique Cougoulic, Martine Boissel et Delphine Le Bras de Courir à Saint-Avé ; Maria Fauquenot et Armelle Lalande de Marque-Page, les bénévoles de la médiathèque ; d'Albane Demogue et Christian Clavet pour l'ESSA volley-ball et Gérard Baussier pour Senteve vidéoprod (absent sur la photo).

Patio plage à la médiathèque

Le petit coin de verdure a été investi par les bibliothécaires de la médiathèque cet été pour l'évènement Partir en livre. Une aubaine pour celles et ceux qui ne pouvaient pas partir en vacances, mais qui ont pu profiter des lectures d'histoires et spectacles sous le soleil !

© Alexis Tsvétoukhine

140 kilomètres à vélo !

Les 12-17 ans sont partis en bivouac VTT de quatre jours avec la Maison des Jeunes. Le canal de Nantes à Brest n'a plus de secrets pour eux. Environ 140 kilomètres à la découverte du Morbihan, en passant par Malestroit, Redon et Ambon. Un périple ponctué d'escalade, de foot, de via ferrata et de piscine. Les jeunes en redemandent !

Les Tinamous à Branféré

Les Tinamous de L'albatros (3-5 ans), ont profité d'une sortie au Parc de Branféré. Spectacle d'oiseaux, visite de la ferme pédagogique, pique-nique à l'ombre des arbres et découverte du parc en petits groupes ont ponctué la journée. Quelques chanceux ont aussi bénéficié du parcours suspendu entre les arbres.

La chasse aux énigmes avec Mys'Terre du Golfe

« Le secret des eaux ensorcelées », l'enquête grandeur nature proposée par Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, a attiré bon nombre de curieux. Cette expérience immersive et ludique a permis de partir à la découverte de lieux historiques et patrimoniaux, à Saint-Avé, Saint-Nolff, Sulniac, Treffléan, Plescop et Meucon. L'enquête est toujours accessible.

Une fresque participative à la médiathèque

Samedi 4 septembre dernier, la médiathèque Germaine Tillion a proposé une journée spéciale animations. Visites théâtralisées avec la Troupe du Manoir, réalité virtuelle, lecture de Kamishibai et grande fresque participative avec l'artiste Nina Scaglioni ont ravi petits et grands.

CONFÉRENCE SUR LA BIODIVERSITÉ AVÉENNE

Mardi 19 octobre à 20h
Espace Jean Le Gac

La Ville de Saint-Avé s'est associée à la démarche du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Pendant deux ans, de nombreux inventaires ont été réalisés par la commune et le PNR, avec la participation d'habitants. Cette démarche a permis d'approfondir la connaissance du territoire, pour mieux cerner les enjeux et les actions à mettre en place pour protéger et favoriser la biodiversité à Saint-Avé.
Patrick Camus, adjoint à l'environnement à Plougoumelen et président de la Commission Biodiversité du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, viendra présenter les résultats de l'Atlas de la biodiversité communale de Saint-Avé.
Il interviendra aux côtés de **Vincent Jeudy**, de la Réserve naturelle des marais de Séné, qui viendra parler de la nature en ville : qu'est-ce que c'est ?
Que peut-on faire pour la développer ?

PRATIQUE

Organisée par la Ville de Saint-Avé
Tout public, gratuit.
Pass sanitaire obligatoire.
02 97 60 70 10 - saint-ave.bzh

Le relais assistantes maternelles devient le Relais Petite Enfance (RPE)

Changement de nom pour le Relais Assistantes Maternelles (RAM), qu'il faudra désormais appeler Relais Petite Enfance (RPE). Situé à la Maison de l'Enfance, il n'y aura aucun changement ni pour les parents, ni pour les assistantes maternelles. Ce lieu continuera de proposer des informations, des temps d'éveils, des réflexions sur la pratique du métier d'assistante maternelle et d'accompagner les parents sur les modes de garde.

Les travaux débuteront fin septembre. Sauf aléas météo, ils dureront 4 mois et s'achèveront fin janvier 2022.

VOIRIE : REQUALIFICATION DE LA RUE JACQUES BREL

Après une première phase qui s'est achevée l'année dernière, les travaux de requalification de la rue Jacques Brel reprennent fin septembre. Les objectifs : partager la voie entre piétons, cyclistes et automobilistes, et assurer la sécurité de leurs déplacements.

POURSUITE DES TRAVAUX DE LA RUE JACQUES BREL

Après environ 500 mètres de voirie réaménagée à partir du giratoire de Lescran, les travaux de la rue Jacques Brel se poursuivent. Près de 400 mètres sont concernés, allant de l'intersection avec le chemin des écureuils jusqu'à l'intersection avec la rue Barbara. Les travaux prévoient la réhabilitation de la voirie, avec la création d'une piste cyclable, la requalification des réseaux d'assainissement et l'effacement des réseaux électriques aériens par Morbihan Energie. Un mini giratoire sera créé à l'intersection avec la rue Barbara, pour accéder au futur pôle sportif. En préalable, GRDF effectuera des travaux sur le même tronçon.

RUE BARRÉE ET DÉVIATION À PARTIR DU 20 SEPTEMBRE

Les travaux s'effectuent en tranchée profonde, allant de 2,30 à 2,70 mètres. Pour la sécurité de tous, la circulation sera barrée tout au long des travaux. L'itinéraire de déviation empruntera la rue de l'Hôpital, la rue Laviquel, la rue de Botloré et la rue Barbara. La collecte des ordures ménagères sera maintenue et l'arrêt de bus Burgin sera temporairement déplacé au carrefour de la rue Barbara.

DES MESURES DE SÉCURITÉ POUR RÉDUIRE LA VITESSE

Depuis fin juin, trois chicanes provisoires ont été installées sur le premier tronçon de voirie. L'objectif est de réduire la vitesse, pour inciter les conducteurs à respecter la limitation à 30km/h. Une première mesure de vitesse a été effectuée avant la pose des trois chicanes. De nouvelles mesures sont en cours pour évaluer l'efficacité du dispositif. À terme, il s'agira de l'adapter ou d'anticiper des aménagements pérennes.

LA FÊTE DU TERROIR

La Fédération Française des Stations Vertes organise la Fête du Terroir. Un rendez-vous mêlant authenticité, patrimoine et traditions locales. Les six communes du territoire labellisées « Station verte » participent à cet événement national. La Fête du Terroir, coordonnée par Golfe du Morbihan – Vannes agglomération, se tiendra du 18 septembre au 18 octobre 2021.

4 WEEK-ENDS DE FESTIVITÉS SUR L'AGGLOMÉRATION

La Fête du Terroir c'est la volonté de sensibiliser le public aux modes de consommation et de production responsables à travers la promotion des circuits courts et de l'économie de proximité. Arradon, Plescop, Grand-Champ, Sulniac, Elven et Saint-Avé proposent des week-ends festifs, chacun sur leur thématique.

LE PROGRAMME À SAINT-AVÉ : LE MIEL À L'HONNEUR

• Samedi 17 octobre :
> À la médiathèque Germaine Tillion : Atelier origami, réalité virtuelle et exposition « Les abeilles, nos amies de toujours ». Ouvrages sur le miel et les abeilles, séances de lecture pour les tout-petits et les plus grands sont également prévus.
> À la Briqueterie : Réalisation de pièges à frelons asiatiques, découverte du matériel d'apiculteur, exposition photos, dégustation de miel et de pain d'épices.

• Dimanche 18 octobre :
> Sur le marché : Stand avec dégustation de miel et de pain d'épices, exposition photos, découverte du matériel d'apiculteur, fresques préparées par les enfants en garderie.

PROGRAMMATION COMPLÈTE
www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh

BUDGET PARTICIPATIF : DÉPOSEZ VOS IDÉES JUSQU'AU 17 OCTOBRE !

Le budget participatif, c'est 50 000 € alloués par la Ville de Saint-Avé pour réaliser les projets participatifs d'intérêt général proposés et votés par les habitants. Les habitants, âgés de plus de 16 ans, ont jusqu'au 17 octobre pour déposer leur projet.
Rendez-vous sur la plateforme dédiée sur internet : **jeparticipe.saint-ave.bzh**.
Il suffit de s'y inscrire et de renseigner les informations demandées : nom, objectif, description et, éventuellement le budget estimatif.

Le breton, un lien qui enchante

La langue bretonne compte plus de 30 000 apprenants. Parmi eux, les parents d'élèves sont de plus en plus nombreux à apprendre le breton à la suite de leurs enfants, inscrits en filière bilingue. Pour cela, plusieurs formules existent : cours du soir, cours en journée, formules accélérées, stages intensifs de 6 ou 9 mois. À l'issue de ces formations, les adultes peuvent obtenir le Diplôme de Compétence en Langue, diplôme d'État, qui leur permettra de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail.

EN SAVOIR +

Office de la langue bretonne
0820 20 23 20 - www.fr.brezhoneg.bzh
opab@opab.bzh

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) rouvre ses portes

Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, situé à la Maison de l'enfance, est ouvert le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 9h à 12h. C'est un lieu dédié aux parents, grands-parents, futurs parents… et leurs enfants de moins de 4 ans. Deux professionnelles de la petite enfance les accueillent pour échanger et s'informer sur la santé et le bien-être des tout-petits. Le port du masque est obligatoire.

EN SAVOIR +

service.laep@saint-ave.fr - 02 97 60 81 52

La généralisation du 30 km/h dans le centre-ville a permis de réduire de 10 km/h, en moyenne, la vitesse automobile.

© Michel Jumonteau

MOBILITÉ : LES NOUVEAUTÉS À SAINT-AVÉ

Vitesse limitée à 30 km/h dans les villages, davantage de bus le matin et le soir, une nouvelle ligne de bus le dimanche, des abris vélos sécurisés en centre-ville… À Saint-Avé, la mobilité rime avec nouveauté. Découvrez, dans ce dossier, toute l'actualité et les informations pratiques pour des déplacements apaisés et sécurisés.

LIMITATION À 30 KM/H EN VILLE : LE SENS DE L'HISTOIRE ?

Levez le pied ! Le 30 devient la règle et le 50 l'exception ! Les villages et hameaux avéens vont prochainement voir leur vitesse de circulation limitée à 30 km/h. Cette mesure s'inscrit dans le projet politique de la Municipalité d'étendre le 30 km/h à toute la commune. Elle répond aussi aux nombreuses demandes des riverains de voir les voitures ralentir devant chez eux.

Pour rappel, la vitesse de circulation est limitée à 30 km/h dans tout le centre-ville de Saint-Avé depuis 2016.

Cette mesure a permis de réduire en moyenne de 10 km/h la vitesse dans le centre-ville, mais aussi de favoriser le développement de la pratique du vélo et renforcer la sécurité et le confort des piétons.

« En 2016, Saint-Avé était précurseur avec la ville à 30. Depuis, de plus en plus de communes passent la vitesse autorisée en voiture à 30km/h, dans toute la localité ou certains quartiers. Le concept de ville à 30 touche aujourd'hui 15 % de la population française. Près de chez nous, les « Villes à 30 » sont de plus en plus nombreuses : Vannes, Auray, Lorient, Rennes… Paris a passé, cet été, la quasi-totalité des rues à 30. Les villes à 30 qui faisaient jusque-là figure d'exception, vont devenir la règle, et le 50 l'exception », souligne Thierry Eveno, 1er adjoint en charge de la mobilité et des déplacements.

> **Le concept de « ville à 30 » touche aujourd'hui 15 % de la population française »**

UN DÉPLOIEMENT PROGRESSIF DANS LES VILLAGES

Le déploiement de la limitation de la vitesse à 30 km/h dans les villages va se faire de façon progressive à partir de l'automne 2021. La mesure concernera tous les villages urbanisés. *« Il s'agit des villages dans lesquels il y a des riverains, et donc des piétons, ce qui justifie de faire diminuer la vitesse des automobilistes. Le 30 km/h ne s'appliquera pas sur les portions de route en pleine campagne sur lesquelles il n'y a aucune ou très peu d'habitation. Cela n'aurait pas de sens »*, explique Thierry Eveno.

La mise en place de la ville à 30 s'inscrit dans une politique mobilité en faveur des déplacements apaisés et pour l'émergence de modes de déplacements alternatifs à la voiture. La Ville de Saint-Avé, avec Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, qui a la compétence mobilité sur le territoire, sont au premier plan pour proposer aux habitants des moyens de déplacement sûrs, efficaces et qui répondent aux impératifs environnementaux. Vélos, bus, ville à 30 dans les villages, découvrez et adoptez les nouveautés de l'offre de déplacements !

LA VITESSE À 30 KM/H SE GÉNÉRALISE DANS LES VILLAGES

La Ville déploie progressivement le 30 km/h aux villages et hameaux de la commune. Sécurité, fluidité, convivialité, la ville à 30 présente de nombreux avantages et induit de modifier quelque peu ses habitudes. Avantages et règles pour bien se déplacer dans la ville à 30, voici l'essentiel à savoir.

© Michel Jamoneau

Le village de Kerbotin fait partie des villages dont la vitesse sera prochainement limitée à 30km/h.

TROIS BONNES RAISONS DE ROULER À 30 KM/H

SÉCURITÉ

1 Réduire la vitesse améliore la sécurité de tous les usagers. Dans les secteurs en « zone 30 », l'attention des conducteurs ne se concentre pas uniquement sur les autres véhicules. Le champ de vision est élargi à tout l'espace public, de l'enfant qui joue sur le trottoir au cycliste dans l'angle mort. Cela permet d'anticiper et d'éviter les accidents.

FLUIDITÉ

2 Passage piéton, arrêt de bus, carre-four… un véhicule atteint rarement 50 km/h en ville. De plus, les pointes de vitesse augmentent la consommation de carburant et le bruit de fond, pour finalement très peu d'effets sur la vitesse moyenne et les temps de parcours.

CONVIVIALITÉ

3 Moins de danger, moins de bruit, moins de stress... La ville à 30 améliore la qualité du cadre de vie en tous points. Elle rend la ville plus agréable à vivre pour les riverains, plus accueillante pour les visiteurs et plus adaptée aux usagers les plus vulnérables (personnes âgées, enfants...).
Les habitants sont incités à se reporter vers des modes de déplacement alternatifs à la voiture, avec tous les effets positifs qui y sont associés : santé, sécurité, attractivité des commerces, convivialité, lien social...

Appel à volontaires

Un comité de suivi « ville à 30 », composé à la fois d'habitants et d'élus, a été mis en place. L'objectif de cette instance citoyenne est d'évaluer et d'améliorer ce dispositif. Vous avez des remarques, commentaires ou suggestions pour améliorer la ville à 30 ? Rejoignez le comité de suivi !

CONTACT
02 97 60 75 06 - villea30@saint-ave.fr

VILLE ET VILLAGES À 30

QU'EST-CE QU'UNE « ZONE 30 » ?
Le terme « zone 30 » désigne une section ou un ensemble de sections de route constituant une zone affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, la vitesse des véhicules est limitée à 30 km/h. Les entrées et sorties sont annoncées par une signalisation et font l'objet d'aménagements spécifiques.
Art. R110-2 du Code de la route.

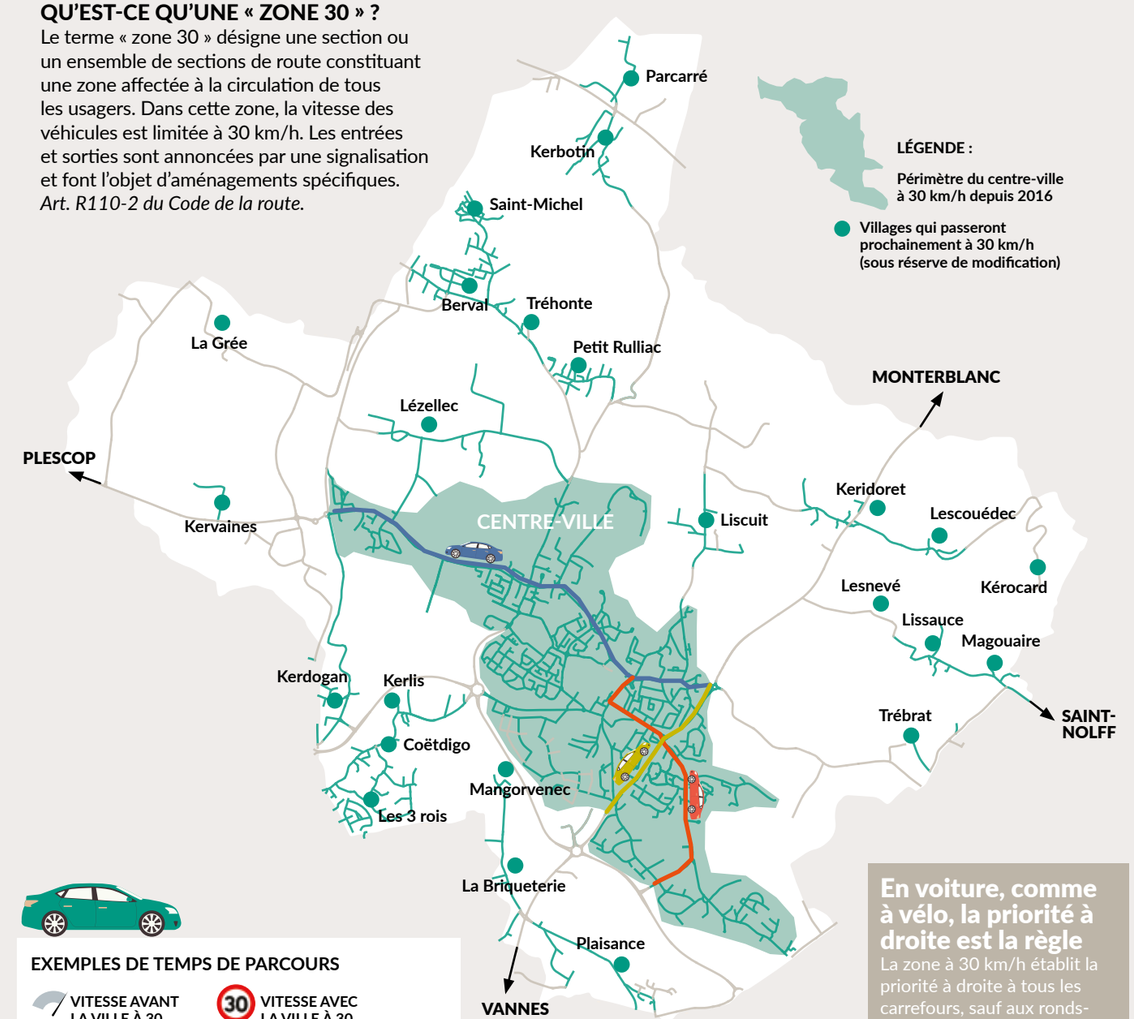

EXEMPLES DE TEMPS DE PARCOURS

VITESSE AVANT LA VILLE À 30 — VITESSE AVEC LA VILLE À 30

Toulbao > Rue de la Fontaine > Beauregard
2'20 > 30 2'20

Beauregard > Le Poteau
5'50 > 30 7'05

Rue Lavoisier > Rue Jules Verne > Rue Joseph Le Brix > Mairie
4'05 > 30 4'30

En voiture, comme à vélo, la priorité à droite est la règle
La zone à 30 km/h établit la priorité à droite à tous les carrefours, sauf aux ronds-points. La priorité à droite aux intersections favorise ainsi l'apaisement des vitesses, accroit l'attention des conducteurs et induit un comportement prudent, plus respectueux et plus courtois.

DÉPLACEMENTS : LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

© Michel Jamoneau

Les lignes Kicéo 4, 7 et la ligne D3, le dimanche, desservent Saint-Avé. Elles sont en correspondance avec toutes les autres lignes du réseau Kicéo.

DU NOUVEAU POUR LES BUS

Davantage de bus le matin et en fin de journée, des lignes modifiées, un bus le dimanche entre le Poteau et Vannes. La desserte en bus évolue.

NOUVEAUX ITINÉRAIRES ET PLUS GRANDE AMPLITUDE HORAIRE

En remplacement de la ligne n°9, la ligne Kicéo n°4 desservira les arrêts après Paré (Lescran, Burguin, Meucon) toutes les 20 minutes de 7h à 9h et Rulliac, Tréhonte, Saint-Michel, Parc Hayo, Berval, Meucon centre, de 15h45 à 19h30. En dehors de ces horaires, les arrêts mentionnés seront desservis à raison d'un bus par heure. Le trajet entre Kerozer et Le Poteau est repris par l'itinéraire de la nouvelle ligne Kicéo n°7. À noter également, une amplitude horaire plus importante des lignes avec des bus plus tôt le matin et plus tard le soir.

UNE LIGNE DE BUS LE DIMANCHE

Une nouvelle ligne de bus D3 est créée le dimanche et les jours fériés. Elle dessert le Poteau, l'EPSM, le Dôme, la gare et la place de la République à Vannes, avec 5 allers-retours entre 11h30 et 17h30.

UNE PASSERELLE VÉLOS ET PIÉTONS EN GARE DE VANNES

Le projet de passerelle vélos et piétons en gare de Vannes vient d'être approuvé par le Conseil communautaire de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération. Cet ouvrage, véritable lien inter-quartier constitue l'élément clé du projet de Pôle d'échanges multimodal.

L'un des objectifs du pôle d'échanges multimodal de Vannes (PEM) est de créer un lien urbain Nord–Sud dans le secteur de la gare. La passerelle vélos-piétons en constitue l'élément clé. Cette infrastructure permettra de franchir les voies ferrées et de desservir les quais ferroviaires pour l'ensemble des usagers, y compris les personnes à mobilité réduite. Elle donnera la possibilité de mieux rattacher le quartier Nord gare et la commune de Saint-Avé au tissu urbain existant au Sud, et plus particulièrement au centre-ville de Vannes. Sa mise en service est prévue au 2e semestre 2025.

Photo non contractuelle - Reproduction interdite © Ney & Partners

La future passerelle vélos-piétons permettra de faire la liaison entre le nord et le sud de la gare de Vannes.

© Michel Jamoneau

Des abris de vélos sécurisés en centre-ville

Les cyclistes peuvent désormais stationner leur vélo dans des abris sécurisés, qu'ils peuvent verrouiller avec leur antivol. Deux abris sont installés dans le centre-ville, au Dôme et à la mairie, depuis fin août. Composés chacun de deux box individuels, ils garantissent une protection des vélos contre les intempéries et le vandalisme. Ce nouveau service de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération est gratuit.

Vélocéo, vélos en libre service

Le service de vélos à assistance électrique en libre-service, proposé par Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, a été adopté par les Avéens ! Les premiers résultats montrent une bonne utilisation des vélos de la station du Dôme. Néanmoins, en raison de nombreuses dégradations et de la circulation frauduleuse de codes d'utilisation, le service Vélocéo est suspendu depuis cet été. Une remise en service de la flotte est prévue début octobre.

PLUS D'INFORMATIONS
veloceo.kiceo.fr

© Michel Jamoneau

3 QUESTIONS À

Thierry Eveno et Yannick Scanff

1er adjoint en charge de la mobilité et des déplacements et conseiller municipal référent « Ville à 30 ».

QUELLES SONT LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE DES DÉPLACEMENTS POUR SAINT-AVÉ ?

Un des principaux enjeux de la politique des déplacements est de favoriser la baisse de la vitesse, au profit des mobilités douces : piétons, cyclistes. Notre objectif est de créer les conditions, de sécurité notamment, pour qu'il y ait davantage de vélos et de piétons. Nous voulons aussi inciter ceux qui le peuvent à utiliser les transports en commun, en développant les lignes de bus, ou encore leur gratuité.

QUELS SONT SELON VOUS LES PRINCIPAUX BÉNÉFICES DE LA « VILLE À 30 » ?

On estime que depuis la généralisation du 30 km/h dans le centre-ville, la vitesse moyenne est en baisse de 10 km/h, même s'il y a toujours des réfractaires. Le premier bénéfice est donc bien la diminution de la vitesse moyenne et ses conséquences positives sur la sécurité, la fluidité de circulation, la convivialité en ville, mais aussi sur le bruit.

LA LIMITATION À 30 KM/H RUE DE L'HÔPITAL SUSCITE DES CRITIQUES DE LA PART DES USAGERS AUTOMOBILISTES. QUE LEUR DITES-VOUS ?

Effectivement, dans certains tronçons, comme la rue de l'Hôpital ou la route de Meucon, il est difficile pour le conducteur de voir la pertinence de la limitation à 30, parce que les dangers semblent moins évidents. Mais il y en a, dans la mesure où l'on est sur une liaison cyclable et qu'il y a bien un partage de la voie avec les cyclistes, les piétons… Une réflexion est en cours pour aménager ces rues. Toutes les remarques et propositions pour évaluer et améliorer le dispositif de la ville à 30 sont les bienvenues. Le comité de suivi « ville à 30 » qui réunit des élus et des citoyens est ouvert à tous.
N'hésitez pas à le rejoindre !

Dix Atsem et six agents d'entretien accompagnent les élèves des écoles publiques sur le temps scolaire et périscolaire.

389 élèves ont fait leur rentrée à Julie Daubié.

LA RENTRÉE À SAINT-AVÉ

1060 élèves ont repris le chemin de l'école en septembre dernier. Le point sur les effectifs et les travaux de l'été dans les écoles.

1060 ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES AVÉENNES

Les effectifs sont stables en élémentaire dans les trois écoles Anita Conti, Julie Daubié et Notre-Dame, mais ils connaissent une baisse en maternelle dans les écoles Anita Conti et Notre-Dame. 162 élèves sont scolarisés dans les filières bilingues des écoles Julie Daubié et Notre-Dame.

L'école Julie Daubié accueille une nouvelle enseignante, Madame Souriau – Auffret, en classe de moyenne et grande sections. Elle exerce à mi-temps, en complément de Madame Bonnet. Madame Guyonvarc'h rejoint l'école Anita Conti. Elle enseigne en classe de toute-petite, petite et moyenne section, les jours de décharge de la directrice, Madame Leménicier.

EN CHIFFRES

JULIE DAUBIÉ :
389
ÉLÈVES

ANITA CONTI :
218
ÉLÈVES

NOTRE-DAME :
453
ÉLÈVES

DES LOCAUX RÉNOVÉS

Classes repeintes, nouveaux placards et casiers à chaussons, sanitaires modifiés… Les élèves des écoles publiques Anita Conti et Julie Daubié ont retrouvé des locaux remis au propre et agrémentés de nouveau mobilier.

La Ville qui détient la compétence pour construire et entretenir les écoles publiques, profite chaque été de la trêve estivale pour réaliser les travaux d'entretien importants et un grand ménage.

En juillet, les agents d'entretien et les Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ont réalisé un grand nettoyage des classes et des écoles. Les agents des services techniques ont effectué des travaux de peinture et d'entretien. Deux classes de l'école Julie Daubié ont été entièrement repeintes. De nouveaux robinets ont été ajoutés pour le lavage des mains en maternelle. À l'école Anita Conti, des portes de placard ont été installées sur les rayonnages de plusieurs étagères, des casiers à chaussons ont été ajoutés pour que toutes les classes d'élémentaires soient équipées.

Dans les deux écoles, les services techniques ont passé en revue l'ensemble des bâtiments pour vérifier les éclairages, les poignées de portes , etc. Dans les cours, les structures de jeux ont fait l'objet d'un nettoyage et des travaux d'entretien courant, en complément des contrôles mensuels et du grand contrôle annuel.

Mehdi Lamour et Joël Fravalo, agents de l'équipe peinture des services techniques, ont repeint deux classes de l'école Julie Daubié.

EN CHIFFRES

Du personnel communal accompagne tout au long de la journée les élèves avéens sur les temps scolaire et périscolaire :

10 Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) accompagnent les élèves de maternelles des deux écoles publiques.

6 agents d'entretien travaillent dans les deux écoles publiques, côté élémentaire.

10 agents de restauration, dont un apprenti, travaillent à la fabrication et au service des repas pour les trois écoles.

70 agents encadrent les enfants sur le temps du midi et de la garderie dans les écoles publiques et à l'école Notre-Dame.

ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

La rentrée rime avec nouveauté à l'école municipale de musique. Nouvelles classes, nouvelle chorale, nouveaux enseignants. Le point sur l'actualité.

DEUX NOUVELLES CLASSES ET UNE CHORALE

Une classe de harpe a ouvert au sein du département musique traditionnelle. Elle est ouverte aux enfants, ados, adultes.

Les enfants de CP peuvent désormais s'initier à quatre instruments (flûte traversière, saxophone, piano, guitare) dans la classe découverte. Les 6-10 ans peuvent apprendre à chanter à plusieurs au sein de la nouvelle chorale enfants, avec Steven Ménard. Enfin, les ados et les adultes disposent d'un nouvel atelier consacré à la musique traditionnelle, avec Ylan Couriaut.

DE NOUVEAUX PROFESSEURS

Steven Ménard devient également professeur d'éveil à la musique pour les enfants de moyenne et grande sections. Johanne Salou est la nouvelle professeure de piano, suite au départ d'Alexandre Guilloux, et Céline Hétérier dirige la nouvelle classe de harpe.

Au total, l'école compte neuf professeurs répartis dans les trois départements de musique classique, traditionnelle et musiques actuelles. Elle peut accueillir jusqu'à 160 élèves. La musique vous intéresse ? Il n'est pas trop tard pour s'inscrire !

© Istockphoto

CONTACT

École Municipale de Musique
02 97 44 40 92
ecole.musique@saint-ave.fr
saint-ave.bzh

APPEL À BÉNÉVOLES POUR LES ÉTUDES SURVEILLÉES DU SOIR

La Ville de Saint-Avé recherche des bénévoles pour accompagner les enfants scolarisés du CP au CM2, au sein des écoles Julie Daubié et Anita Conti. Les études surveillées ont lieu les lundis, mardis et jeudis, de 17h à 18h, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

RENSEIGNEMENTS :
Coordination des temps périscolaires - marc.le-guevello@saint-ave.fr

LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE DU DÔME

Après une saison marquée par un contexte sanitaire difficile, et sept mois de fermeture, le Dôme rouvre ses portes au public. De nombreux spectacles au programme, pour vivre à chaque fois une expérience unique, joyeuse, émouvante et surprenante.

UNE SAISON POUR TOUS LES GOÛTS

Jonglage, concerts, théâtre d'objets, danse, théâtre trilingue au casque, marionnettes, théâtre sonore connecté et même un homme-orchestre, la programmation se veut éclectique ! Des artistes de renommée nationale et internationale investiront la scène du Dôme : Naïssam Jalal, l'Orchestre National de Bretagne, Rodolphe Burger, Erik Marchand, Ana Carla Maza, Loïc Lantoine, Julie Bérès, Jérôme Rouger, Juggling Gandini, Sylvain Giro… Le public est aussi invité à découvrir les propositions de théâtre engagé pour porter un regard sur le monde d'aujourd'hui, tout en parlant du passé et de notre histoire. Un tiers de la programmation est accessible au jeune public et aux familles.

Toute la programmation est en ligne sur saint-ave.bzh

Retrouvez la programmation d'octobre à décembre en page 22-23.

IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE AU DÔME !

En dehors des spectacles, les artistes s'activent pour proposer des représentations, des ateliers, des bords-plateau, aux petits, aux grands et aux curieux !

Les ateliers de pratique artistique

Cinq ateliers de pratiques artistiques, autour de certains spectacles, sont proposés : atelier chant, fabrication de marionnettes, jonglage, atelier massage parents/bébé, causerie en breton… Ils sont ouverts à tous, gratuits, sur inscription et présentation du billet du spectacle. Le Dôme propose également ces ateliers aux enfants du multi-accueil, aux écoliers, aux patients de l'EPSM, aux personnes retraitées…

De nouveaux projets d'actions culturelles d'envergure

• Un mini-stage théâtre avec la Cie Bakélite, avec un groupe de 16 enfants et jeunes de L'albatros et de la Maison des Jeunes.
• Massimo Fusco, danseur et chorégraphe, proposera en novembre des rencontres et ateliers à l'Ehpad – Résidence du Parc, autour de la relaxation et du bien-être, dans le cadre de la Semaine bleue.
• Un projet d'éducation artistique et culturelle avec la Compagnie Rouge Bombyx et des classes de 6ème du Collège Saint-Exupéry, autour des marionnettes aura lieu de novembre à mars.

Une programmation scolaire

Le partenariat avec Golfe du Morbihan – Vannes agglomération permet au Dôme de proposer une programmation scolaire importante. Des élèves de toute l'agglomération viennent au Dôme. Dans le cadre du parcours du spectateur, un certain nombre de classes sont également présentes sur des représentations tout public en soirée et sur des sorties de résidences. Par ailleurs, Le Dôme accueille régulièrement des classes pour des visites de la salle de spectacles.

Les compagnies en résidence

Le Dôme met à disposition ses espaces de travail, ses compétences et ses liens avec le territoire aux compagnies artistiques pour créer leur spectacle. Cette année, il y aura 32 jours de résidence sur le plateau du Dôme, avec le collectif Aïe Aïe Aïe, la Cie Rouge Bombyx, la Cie Bakélite, la Cie Kokeshi et le groupe Horla.

TROIS TEMPS FORTS

La culture bretonne : Cinq spectacles programmés, dont trois lors du temps fort « Regards sur la Bretagne ». Une façon de mettre en valeur la création contemporaine bretonne, et de découvrir, ou redécouvrir, une culture vivante.
Le théâtre : en décembre, un week-end pour faire connaissance avec le théâtre de marionnettes, d'objets, musique, d'art numérique…
Les attendus : Les rendez-vous annuels attendus dans toute l'agglomération : le Festival Prom'Nons Nous, Les hivernales du jazz et Vibrez classique.

UNE NOUVELLE BILLETTERIE

Le Dôme dispose d'une nouvelle billetterie en ligne, sans frais, facile d'usage, qui permet d'avoir son billet sur son smartphone. Autre nouveauté : il est possible de prendre son abonnement en ligne.
https://billetterie-ledome.mapado.com

Erik Marchand et Rodophe Burger . Concert de rock, blues et musique traditionnelle – 25 mars 2022. Dans le cadre de Regards sur la Bretagne.

© Dominique Soupre

Ana Carla Maza - Concert de jazz cubain - 20 janvier 2022. Première partie : Camille Duboisset.

© Alexandre Lacombe

Naïssam Jalal et l'Orchestre symphonique de Bretagne – Concert jazz et classique – 1er avril 2022. Dans le cadre du Festival Vibrez Classique.

© Ludovic Des Cognets

Smashed, cie Gandini Juggling - Cirque - 11 décembre 2021.

CONTACT
Le Dôme
02 97 44 44 66
ledome@saint-ave.fr
saint-ave.bzh

CONDITIONS SANITAIRES

Le pass sanitaire est obligatoire à partir de 12 ans. Le port du masque est obligatoire.
Il n'y a pas de contrainte de jauge.

EN CHIFFRES

30
SPECTACLES

55
REPRÉSENTATIONS
dont 25 scolaires

29
COMPAGNIES
dont 13 compagnies bretonnes et 7 compagnies avec des artistes internationaux

MARINE ET LA CHOCOLATERIE

Rencontre avec Marine Schmitt, chocolatière, créatrice de la chocolaterie bio Lady Merveilles, installée dans le parc d'activités de Kermelin à Saint-Avé.

La devanture est discrète, au milieu des entreprises de la rue Charles Bougot à Kermelin. Mais pas de doute, nous sommes au bon endroit. À peine franchi le seuil de la porte, l'odeur du cacao nous envahit les narines. Charlotte sur la tête, Marine Schmitt nous accueille chaleureusement. L'entrée de la chocolaterie est aussi la boutique. On y trouve exposés les différents produits élaborés par la chocolatière, du chocolat bien sûr, mais aussi de la pâte à tartiner, du chocolat en poudre, ou encore de la bière aromatisée au cacao… De grands portraits de la chocolatière réalisés à l'occasion de différents salons sont affichés aux murs.

Une chocolatière aussi passionnée qu'engagée

Chocolatière de métier, Marine Schmitt est aussi diplômée en pâtisserie et en glacerie. Après avoir travaillé plusieurs années en France et à l'étranger, elle décide, à son retour au pays, de créer sa chocolaterie. Lady Merveilles voit le jour en 2015.

Marine Schmitt qui a toujours travaillé dans le haut de gamme, auprès de meilleurs ouvriers de France ou dans des restaurants étoilés, mise sur la qualité. Depuis le début de son activité, la jeune femme se déplace, chaque année, à la rencontre des producteurs, principalement en Equateur, pour sélectionner le meilleur cacao. Récemment, elle a décidé de transformer elle-même les fèves de cacao. Un choix assez rare dans la profession, mais qui lui permet de diversifier la provenance du cacao et des saveurs de ses chocolats. Marine Schmitt travaille désormais, toujours en circuit court, auprès de coopératives de producteurs du Brésil, d'Inde, du Belize ou encore du Pérou.

Marine Schmitt se déplace, chaque année, à la rencontre des producteurs de cacao, principalement en Equateur.

Désireuse de développer son activité en cohérence avec ses valeurs, Marine privilégie la qualité pour mieux valoriser, et donc mieux rémunérer le travail des producteurs auprès desquels elle s'approvisionne. Tous ses produits sont certifiés bio. La certification équitable est en cours. Et les circuits courts sont favorisés, à chaque fois que c'est possible. Les garnitures (fleur de sel, sarazin, spiruline…) proviennent du Morbihan. Les emballages cartonnés sont produits à Muzillac et l'imprimeur est situé à Brest.

L'entreprise s'agrandit

Jusqu'à présent seule en production, Marine accueille, depuis septembre, deux étudiantes en alternance, une en chocolaterie et une en communication. Elles viennent renforcer les rangs de l'entreprise familiale jusqu'à présent composée de Marine, à l'atelier, et de sa mère au conditionnement, à la préparation des commandes et la gestion de l'entreprise.

De nouvelles recettes à découvrir !

Ces nouveautés s'accompagnent d'une nouvelle gamme de recettes à découvrir dès cet automne. Lady Merveilles propose une trentaine de recettes de chocolats, mais aussi de praliné, pâtes à tartiner, granola, infusion… Ses douceurs sont disponibles sur la boutique en ligne, en vente directe à l'atelier et dans les magasins de producteurs locaux et épiceries fines. Avis aux gourmandes et aux gourmands.

CONTACT

3B, Rue Charles Bougot
Parc d'activités de Kermelin
02 90 73 36 39 - www.ladymerveilles.com

PRATIQUE

Horaires d'ouverture de la boutique-atelier : mardi, mercredi, vendredi de 14h à 18h30 et samedi de 9h30 à 12h30

Ils s'installent

Un salon de thé et café à Saint-Avé

Bienvenue à Jean-Philippe Hernandez et à son entreprise Coffee & Tea. Un endroit chaleureux pour acheter du thé en vrac, du café en grains ou moulu à la demande. Vous y trouverez aussi de la vaisselle, des accessoires à thé, du chocolat local. Il est possible de s'y attabler entre amis, en famille ou entre collègues pour déguster des boissons chaudes ou froides.

8, rue Duguesclin - 02 97 44 84 05

Pizza'Rhuys s'installe dans le centre-ville

La pizzeria locale, déjà présente autour du Golfe du Morbihan, s'installe à Saint-Avé ! Découvrez et dégustez la vingtaine de pizzas cuites au feu de bois, avec des produits locaux, bio et italiens. Selon les idées du chef et des produits de saison, des pizzas spéciales et originales viennent ponctuer la carte.

1, rue Joseph Le Brix
02 97 54 34 28 - 07 87 21 08 44

Ecrin Floral, nouvelle fleuriste avéenne

Bienvenue à Isabelle Kerleau, fleuriste, qui ouvre Ecrin Floral. Dans la boutique entièrement réaménagée, elle propose toutes sortes de plantes et fleurs, locales de préférence, et ses créations florales pour les mariages, deuils, tableaux décoratifs, etc.

2, rue Duguesclin
02 97 60 84 18 - ecrinfloral@orange.fr

Les douceurs de Dorine, pâtissière à domicile

Dorine Lechaux, avéenne, vous propose des pâtisseries faites maison avec des produits de qualité.

lesdouceursdedorine@gmail.com

Un coin de lune, des bijoux faits maison

Bienvenue à Fabienne Cabel, créatrice de bijoux fantaisie, que vous pouvez retrouver sur sa boutique en ligne. Elle propose également des ateliers créatifs pour enfants et adultes.

uncoindelune.com
06 60 52 44 58 - contact@uncoindelune.fr

Pierre-Louis a rencontré de nombreux militaires lors de son expérience.

Pierre-Louis Reverdy, jeune avéen de 18 ans, a eu l'honneur d'être porte-drapeau lors de la fête nationale, le 14 juillet dernier, sur les Champs-Elysées à Paris. Un parcours atypique pour ce jeune homme qui souhaite rejoindre l'armée de terre.

PIERRE-LOUIS PORTE LE DRAPEAU À LA CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Pierre-Louis vient tout juste de terminer le lycée. Il a pour projet professionnel de rejoindre l'armée de terre. *« J'aime mon pays, et c'est un moyen de le servir »* introduit-il. L'ordre, la discipline, l'encadrement, les missions à l'étranger, sont autant de motivations qui l'ont poussé à s'inscrire au Service National Universel (SNU). *« Je me suis inscrit sans grande conviction d'être sélectionné, mais finalement j'ai été convoqué ! »*. Pendant deux semaines, il bénéficie d'une formation civique sur le vote et les cérémonies, s'entraine, passe plusieurs jours dans les bois pour apprendre la survie. Et surtout, il échange avec les jeunes qui partagent la même vocation. Un premier pas pour le jeune avéen, alors seulement âgé de 16 ans.

La découverte des cérémonies

Lors de la seconde phase du SNU, il est sélectionné pour être porte-drapeau. D'abord étonné par cette convocation, c'est avec le même enthousiasme qu'il accepte de découvrir cette fonction. *« J'ai eu un rendez-vous avec la directrice de l'Office National des Anciens Combattants (ONAC). J'ai ensuite été contacté pour assister et déposer la gerbe lors de la cérémonie de la Guerre d'Indochine à Vannes, puis pour être porte-drapeau lors de la cérémonie du 18 juin »* poursuit-il. Il enchaîne les cérémonies et les rencontres, toujours aussi avide de conseils et de retours d'expériences des militaires. *« Ça n'a fait que renforcer ma conviction de vouloir rejoindre l'Armée »*. Quelques mois plus tard, il reçoit une convocation pour être porte-drapeau de la France Libre, lors de la cérémonie du 14 juillet, à Paris. *« J'étais abasourdi car c'est le graal de tous ceux qui aiment les cérémonies ! »*. Il y rencontre de nouveaux milliaires et est placé au premier rang avec la garde républicaine pour voir le défilé de tous les corps armés. Il termine la journée par une visite du Ministère des Armées et de l'Hôtel des Invalides, et assiste au ravivage de la flamme avec les pompiers de Paris à l'Arc de Triomphe. *« J'avais l'impression d'être un gamin allant à son premier rendez-vous amoureux. J'étais très impressionné de voir tous les généraux et les personnalités officielles »*.

> J'aime mon pays, et c'est un moyen de le servir »

Étudiant en histoire

Depuis quelques jours, il est étudiant en première année de Licence d'histoire, à Angers. Il pense à intégrer les porte-drapeaux angevins et réfléchit encore au meilleur moment pour passer les concours de l'armée de Terre. *« Peut-être après ma licence ! »* conclut-il.

LE COMITÉ DE JUMELAGE CHERCHE DES PARTENAIRES POUR LE MARCHÉ DE NOËL

Le comité de jumelage Saint-Avé – Altenwalde organise le prochain Marché de Noël, les 4 et 5 décembre prochain. Pour faire de ce moment une réussite, les membres du comité font appel aux associations avéennes qui accepteraient de les aider. Toutes sont les bienvenues ! Malgré les confinements, les liens entre Saint-Avé et Altenwalde continuent de se tisser. D'ailleurs, si la situation sanitaire le permet, les Avéens se rendront à Altenwalde en 2022 pour le week-end de l'Ascension.

CONTACT
Eric Le Duin - 07 82 74 08 30

SAINT-AVÉ, SOLIDAIRE ET DURABLE

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin !

Après un été qui aura permis, nous l'espérons, à chacun d'entre vous de se ressourcer, cette rentrée a ouvert une belle saison sportive, culturelle et participative ! L'équipe municipale de la majorité et les services de la ville ont travaillé pour vous proposer une année riche d'évènements.
Le succès du forum qui s'est tenu le 4 septembre démontre le dynamisme associatif de Saint-Avé. Nos associations culturelles ou sportives n'ont rien perdu de leurs motivations. Elles vous accueillent quel que soit votre niveau. Le programme du Dôme vous a été dévoilé, il s'adresse à tous les publics et nous avons hâte de pouvoir enfin nous y retrouver. Juste à côté, la médiathèque vous a concocté une saison ponctuée d'évènements autour de la lecture, d'expositions ou d'animations : ce lieu est le vôtre, n'hésitez pas à vous y rendre !
Les démarches de démocratie participative que nous vous avions annoncé avant l'été sont maintenant lancées. L'élection du conseil municipal des jeunes va se dérouler courant octobre à la maison des jeunes et dans les collèges pour une installation tout début novembre. C'est pour nous l'occasion de faire confiance à la jeunesse et de préparer les engagements citoyens de demain. La plateforme du budget participatif est ouverte et vous pouvez encore déposer vos projets jusqu'au 17 octobre. Viendra ensuite le temps de sélection et de vote qui s'étalera jusqu'en février, pour une réalisation à partir de mars 2022. Alors n'hésitez pas à vous y impliquer que ce soit en proposant vos idées ou en votant pour votre projet préféré.
Nous continuons encore à vous faire participer, notamment par la mise en place prochaine de nouveaux comités consultatifs et par la reprise, dès que nous le pourrons, des réunions de quartier.
Aller à votre rencontre, vous écouter et vous impliquer sont pour nous essentiels pour continuer à adapter notre ville aux enjeux de demain.
Nous comptons sur vous !

Majorité municipale
conduite par Anne Gallo

L'AVENIR AVEC NOUS

Faites ce que je dis mais pas ce que je fais, Evel just

Le nombre d'agressions violentes, de dégradations graves et dangereuses pour la sécurité des habitants devient un problème que l'on ne peut nier (feux de poubelles, voitures ...). Cela nécessite des moyens adaptés que nous avons déjà réclamés en conseil municipal :
• augmenter le nombre de policiers municipaux (objectif 6)
• les équiper au minimum d'une arme à impulsion électrique.

St Avé dispose de 2 policiers, soit 1 pour 6 000 habitants. Vannes compte 21 policiers et 8 ASVP soit 1 pour 1 800 habitants.

Or nous avons de plus en plus les mêmes problèmes de société et des quartiers mitoyens. Nous devons installer également des caméras de vidéosurveillance aux points stratégiques.

Le travail est complémentaire de celui de la gendarmerie.

Madame le maire refuse tout débat et utilise le conseil comme une chambre d'enregistrement et non comme une instance délibérative qui doit avoir accès à toutes les informations disponibles afin de débattre puis délibérer en toute connaissance et de manière transparente sur tous les sujets qui concernent la vie des habitants.

Sa priorité est le cumul de 4 indemnités pour plusieurs milliers d'euros, (Vice-présidente Régional + Maire + bureau du Parc Naturel R + délégation au nautisme à l'Agglomération), faire de beaux discours et nous donner des leçons.

Surtout que près de 77 % des électeurs en mars dernier n'ont pas voté pour vous (2 064 voix pour 8 747 inscrits soit 23,59 % pour une population de près de 12 000 habitants).

Les comités consultatifs sont créés pour faire de la communication.

Alors que vous refusez d'organiser ou même de débattre de l'organisation d'un référendum d'initiative locale sur l'utilité et la volonté de la population de construire 700 logements en lieu et place du complexe sportif. On veut supprimer le poumon vert du centre-ville qui constitue pourtant une richesse pour la population qui aspire à la qualité de vie et à la tranquillité d'une ville à la campagne avec tous les équipements accessibles à pied.

Mikael LE BOHEC
06 98 94 40 40

SORTIR À SAINT-AVÉ

Spectacles, animations, concerts… Nous vous proposons une sélection des évènements à venir dans votre ville. Rendez-vous également sur saint-ave.bzh pour retrouver l'ensemble des manifestations.

CONCERTS & SPECTACLES

COMPAGNIES EN RÉSIDENCE

© KuB

Du 27 septembre au 2 octobre 2021
Sortie de résidence vendredi 1er octobre à 15h
Le Dôme

SUPERGRAVITÉ

Julien Mellano approfondit son exploration entre art et science, au cœur du cosmos et de l'espace-temps. Tout en prolongeant ses recherches scénographiques autour du théâtre d'objets, il sonde ici notre rapport à l'impensable et à l'imagination. Passionnant et vertigineux.
Gratuit / À partir de 12 ans

Du 8 au 12 novembre 2021
Sortie de résidence vendredi 12 novembre à 15h
Le Dôme

PAPANG

Ce spectacle sera une quête sur les origines de l'auteure et un regard sur l'histoire de la Réunion avec le marronnage et le métissage mais aussi la forêt primaire et ses «créatures». Il y aura deux interprètes, des marionnettes bunraku, et beaucoup de poésie.
Gratuit / À partir de 7 ans

Samedi 9 octobre – 20h30 - Le Dôme

SYLVAIN GIRO ET LE CHANT DE LA GRIFFE

Sylvain Giro est l'une des grandes voix de Bretagne. En 2020, il s'entoure d'un chœur inédit pour une nouvelle création vocale et polyphonique.
12 € / 8 € / Gratuit – de 12 ans / Tout public

+ ATELIER DE CHANT
Dimanche 10 octobre – de 14h à 17h
Tout public : sans prérequis, il suffit d'aimer chanter ! Avec Sylvain Giro et Hélèna Bourdaud.
Gratuit, sur inscription et présentation du billet du concert.

Vendredi 15 octobre – 20h30 - Le Dôme

[PLAIRE] ABÉCÉDAIRE DE SÉDUCTION

Jérôme Rouger est un beau et espiègle parleur, qui a toujours l'exigence du mot bien choisi. Il possède un humour à part, loin du culte de la phrase choc. Dans son abécédaire se côtoient les mots « galoche », « manipulation », ou « imposteur », toutes les facettes de la séduction : des plus belles (l'amour, le lien entre l'acteur et les spectateurs) aux plus sournoises (la publicité, les réseaux sociaux, la politique).
12 € / 8 € / À partir de 12 ans

© Maxime Debernard

Vendredi 22 octobre – 19h - Le Dôme

UNE FORÊT EN BOIS… CONSTRUIRE

Entremêlant le jeu, le théâtre d'objets et l'Art Brut, *Une Forêt en bois… construire* est un spectacle surprenant, insolite et truffé de trouvailles visuelles, un hymne à l'imaginaire et au plaisir de bricoler, de toucher la matière et de la transformer.
5 € / À partir de 4 ans

Samedi 4 et dimanche 5 décembre
Le Dôme

TOUS AU THEÂTRE !

Théâtre de marionnettes, d'objets, musique, art numérique et ciné-concert… pour les tout-petits, dès un an, et les moins petits : parents, grands-parents, adultes. *Tous au théâtre !* vise à rassembler les publics de tous âges, montrer la diversité des formes théâtrales, favoriser les démarches artistiques originales et offrir un moment de partage au cœur de l'hiver.
5 € par spectacle

Mercredi 27 octobre – 9h30 et 11h - Le Dôme

STELLA MARIS

Le spectacle Stella Maris est une invitation à la rêverie du point du jour à la tombée de la nuit, grâce à une installation sonore et scénographique conçue pour les tout-petits.
5 € / De 1 an à 5 ans

+ ATELIER KINÉ-TACTILE
ADULTE / BÉBÉ
Mardi 26 octobre – de 11h à 11h45
Entre 6 mois et 3 ans / Durée : 45 min
Avec Julie Forbeau. Cet atelier est une opportunité de sensibiliser aux bienfaits du toucher.
Gratuit, sur inscription et présentation du billet du spectacle.

Jeudi 18 novembre – 20h - Le Dôme

FRÈRES

Espagne, 1936. Angel, Antonio et Dolores quittent leur village pour Barcelone avec l'espoir d'un monde meilleur. Face à l'effervescence de cet été-là, et le début de la guerre civile, leurs chemins les emmèneront bien plus loin que ce qu'ils auraient pu imaginer.
10 € / 6 € / À partir de 10 ans

Mardi 30 novembre – 20h - Le Dôme

DÉSOBÉIR

Sur scène, quatre jeunes femmes, chacune issue du métissage, parcourent le plateau avec une énergie virevoltante pour nous raconter leurs histoires personnelles. Une pièce entre théâtre, chant et danse hip-hop.
12 € / 8 € / À partir de 13 ans

Samedi 11 décembre – 18h - Le Dôme

SMASHED

Inspiré par le Tanztheatre de Pina Bausch, Smashed est une pièce pour neuf jongleurs, 80 pommes rouges et quatre services de vaisselle. Ce spectacle de cirque, avec l'humour et l'élégance à l'anglaise, se situe aux frontières d'une danse théâtralisée.
Tarifs : 12 € / 8 € / À partir de 8 ans

+ ATELIER D'INITIATION AU JONGLAGE
Samedi 11 décembre - de 11h à 12h
Avec deux artistes de Gandini Juggling
De 8 à 12 ans

Jeudi 11 novembre

CÉRÉMONIE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE 1918

Rendez-vous place de l'Hôtel de Ville à 9h45, messe organisée par l'UNA-CITA à 10h, cérémonie à 11h avec dépôt de gerbe.

RENCONTRE

Lundi 22 novembre - Deux séances : 14h et 20h30 - Espace Jean Le Gac

CAFÉ DES PARENTS

La confiance en soi

Un parent souhaite le meilleur pour son enfant et notamment une bonne estime de lui-même. Néanmoins, pour avoir une bonne estime de soi, mieux vaut avoir confiance en soi. Qu'est-ce que la confiance en soi ? Sur quoi repose-t-elle ? Comment, en tant que parent, développer ce sentiment de confiance chez l'enfant ? Comment redonner confiance quand notre enfant manque d'assurance ?
Sur inscription : en ligne sur saint-ave.bzh ou par téléphone au 02 97 44 66 99 (sauf le mercredi).

ATELIERS ET ANIMATIONS

Samedi 2 octobre – de 10h à 19h - L'albatros

FÊTE VOS JEUX

En famille ou entre amis, venez découvrir les nombreux stands pour la 9ème édition de Fête vos jeux ! Un seul mot d'ordre : s'amuser !
Entrée libre

Durant tout le mois de novembre
Médiathèque Germaine Tillion

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

La médiathèque participe au Festival du Mois du film documentaire en novembre et organise des projections. Un rendez-vous incontournable pour découvrir des films et échanger ses idées sur le monde !

Du 5 au 13 octobre
Médiathèque Germaine Tillion

SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Suite à la signature d'une convention entre les services culturels de la Ville de Saint-Avé et la Commission culture de l'EPSM Morbihan, la médiathèque propose un temps fort sur la santé mentale. Mise en avant d'ouvrages dédiés à la santé mentale (livres, brochures ; films) et présentation d'une exposition d'objets réalisés par les patients.
En collaboration avec le personnel de l'EPSM.

Du 15 au 20 novembre

ATELIERS BIEN-ÊTRE AVEC MASSIMO FUSCO

L'artiste chorégraphe et danseur Massimo Fusco ira à la rencontre des Avéens, et plus particulièrement des personnes âgées, en proposant des ateliers bien-être et des temps privilégiés de massages et d'échanges. Ce projet de création artistique est conçu par la compagnie Corps magnétique sur invitation du Département du Morbihan et de la Ville de Saint-Avé dans le cadre de la politique nationale pour la prévention de la perte d'autonomie. Il s'inscrit dans le cadre de la Semaine Bleue.
Plus d'information sur les dates et horaires des ateliers mi-octobre.
Pré-inscription auprès du Centre culturel Dôme 02 97 44 44 66 et du CCAS de Saint-Avé au 02 97 60 69 51.

LE PÔLE BLEU PART EN VOYAGE

MÉDIATHÈQUE GERMAINE TILLION

Les Médiathèques du Golfe du pôle bleu (Meucon, Plescop, Plaudren, Monterblanc et Saint-Avé) proposent de partir en voyage ! Découvrez la programmation de la médiathèque Germaine Tillion. Avec Golfe du Morbihan-Vannes agglomération.

Du 2 au 27 novembre

EXPOSITION

Ici et ailleurs – par l'association Chercheurs d'images

Invitation à découvrir d'autres horizons, lieux, ambiances et la diversité des approches photographiques.
Gratuit – accessible aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Mercredi 3 novembre – 15h

CINÉ GOÛTER

Venez découvrir un film comme au cinéma, en famille ou entre amis. Goûter offert à l'issue de la projection.
Gratuit sur inscription à la médiathèque
À partir de 6 ans

Mercredi 3 et samedi 6 novembre
de 10h à 12h et de 14h à 17h

RÉALITÉ VIRTUELLE

La réalité virtuelle débarque dans votre médiathèque ! Venez vivre un voyage hors du commun en antarctique !
Gratuit sur inscription à la médiathèque
À partir de 13 ans

Samedi 6 novembre – 14h

ATELIER

Création d'un carnet de voyage - par l'artiste Nina Scaglioni, illustratrice

À partir de la technique du collage, rassemblez des photos, des mots découpés dans des magazines, journaux et créez votre propre carnet de voyage.
Gratuit sur inscription à la médiathèque

© Adobestock

Samedi 6 novembre – 10h30

SPECTACLE

« Les sons du palmier » par l'association graines d'histoires avec Gauthier Talavera et Anne Peguet

Voyage au milieu des tempêtes, des éclats de rire, de malice et de découverte.
Gratuit sur inscription à la médiathèque / Pour les enfants de 5 à 11 ans

LE DÔME

21 / 22

NAÏSSAM JALAL, ANA CARLA MAZA, JULIE BÉRÈS, DOM LA NENA, LOÏC LANTOINE, RODOLPHE BURGER, ERIK MARCHAND, SYLVAIN GIRO, JÉRÔME ROUGER, GANDINI JUGGLING, ORCHESTRE NATIONAL DE BRETAGNE...

LE DÔME – 3, RUE DES DROITS DE L'HOMME – 56890 SAINT-AVÉ

©AKT / www.illustrefabrique.net – *N° de licences : R-2020-007750 / R-2020-007755 / R-2020-007756*

SAINT-AVE
SANT-TEVE

saint-ave.bzh